



DIPLÔME

DE COIFFEUR(EUSE)

PROFESSIONNELLE DE LA COIFFURE

(HAIR STYLIST)

La coiffure est votre projet pour l'avenir ? Vous êtes attiré(e) par les dernières tendances ? Créer, relooker vous passionne ?

En seulement deux années, l'école Tagnon vous propose la formation qui fera de vous l'artisan coiffeur(euse) que vous méritez d'être !

Notre corps professoral, composé de « hair stylists » talentueux et chevronnés s'attelle à marquer notre formation innovante de la griffe artistique qui la rend absolument unique en région Wallonie-Bruxelles. La qualité de nos cours pratiques et théoriques vous permettra à l'issue d'une année seulement, de décrocher un stage valorisant dans un des « top salons » de la région. La coiffure chez Tagnon : un nouveau concept, un nouveau métier !

Établissement et diplôme non-reconnus par la Communauté Française de Belgique. Notre établissement dispense un enseignement supérieur privé de qualité et délivrant, après toute formation, un diplôme permettant de travailler dans la formation suivie, comme employé(e)/salarié(e) et comme indépendant(e). Concernant le statut d'indépendant, l'obtention de l'accès à la profession est nécessaire via le jury central ou centre de validation de compétence (uniquement Esthétique et Coiffure)

Doté(e) d'un esprit dynamique et créatif, d'un bon sens relationnel et surtout passionné par les nouvelles tendances, n'hésitez plus à franchir le pas !

FORMATION DE COIFFURE EN COURS DU JOUR

Diplôme de coiffure - Professionnelle de la coiffure



PROGRAMME

Une formation complète mêlant théorie et pratique

A l'issue de cette formation, l'école Tagnon vous propulse dans le monde de la coiffure. Afin de vous doter d'un savoir-faire irréprochable, notre formation se veut exhaustive et inspirante. Au-delà de la dextérité dans la maîtrise de coupe, outre les connaissances des dernières tendances, elle englobe toutes les composantes du métier qui conditionneront votre réussite professionnelle future.



PROGRAMME THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Accueil et accompagnement du client
- Colorimétrie : sciences appliquées
- Colorimétrie : diagnostic coloration
- Colorimétrie : diagnostic décoloration
- Colorimétrie : techniques mèches
- Colorimétrie : étoile d'Oswald
- Shampoings, soins capillaires et massage du cheveu
- Hygiène, sécurité et ergonomie
- Mise en forme et coiffage (Mise en plis et les différentes techniques de brushing, Effet wavy,etc...)
- Coupes massives et uniforme (Hommes et Dames)
- Coupes dégradées et dégradées inversées (Hommes et Dames)
- Coupes courtes combinées (Hommes et Dames)
- Coupes courtes combinées et coupes classiques (Hommes et Dames)
- Coupes combinées actuelles (Hommes et Dames)
- Haircut
- Rasage
- Taille de barbe, moustache et/ou favoris
- Coloration semi-permanente et ton sur ton
- Coloration d'oxydation
- Décoloration
- Techniques de mèches, ombrées, balayages
- Permanente et mini vague à l'aide des nouvelles techniques
- Défrisage, lissage
- Coiffure de circonstances adaptée pour Dames (chignons...)
- Plusieurs séances de libre cours à son imagination et présentation à l'appui (défilé, Show,...)
- Etude du cheveu
- Déontologie (Réalisation d'une maquette de salon de coiffure)
- Développement commercial
- Évaluations théoriques et pratiques régulières

PRÉREQUIS

Qui peut s'inscrire?



AGE

L'inscription en 1^{ère} année est accessible à partir de 16 ans



FORMATION DE BASE

Détenteur du diplôme de CE2D (4^{ème} secondaire tous niveaux confondus) en Belgique (brevet des collèges - France)

MODALITÉS

Questions pratiques



HORAIRES

Site de MONS	<p>1^{ère} année Coiffure</p> <p>Lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00</p> <p>2^{ème} année Stages</p> <p>4 jours / semaine en accord avec l'entreprise d'accueil</p>
--------------	--



EXTERNAT

Le régime de l'établissement à Mons est l'externat. Rq. Nos deux villes abritent toutefois un grand nombre d'établissements universitaires et hautes écoles. Par conséquent, les étudiantes désireuses de loger sur place trouveront aisément des solutions à proximité de l'école, à condition d'entreprendre les démarches suffisamment tôt.

STAGES

Perfectionner la théorie par la pratique

A partir de la deuxième année (pour toutes les candidates qui auront satisfait aux conditions théoriques et pratiques imposées)



PHILOSOPHIE

Le stage non rémunéré associe la formation de base acquise à l'école aux réalités de terrain d'un salon de coiffure. C'est un laboratoire dans lequel l'élève, l'école et l'entreprise d'accueil vont œuvrer en synergie pour parfaire la formation pratique du ou de la candidate. Une liste exhaustive de prestations à réaliser sur clientèle et un quota d'heures de présence en salon sont requis pour l'obtention du CPC (Certificat de Perfectionnement en Coiffure). Outre les soins dispensés à la clientèle, les stagiaires seront initié(e)s à toutes les démarches inhérentes à la gestion d'un salon de coiffure. Grâce à la dynamique vécue en entreprise, l'intégration du (de la) jeune coiffeur(se) dans le monde du travail se trouvera ainsi facilitée.



DURÉE

La durée des stages est d'un an, à raison de 4 jours par semaine, répartis en fonction de l'horaire de l'entreprise d'accueil. Les travaux consistent principalement en soins sur clientèle et rappel des notions théoriques.



LIEUX

L'école met à la disposition de ses élèves une organisation de stage à structure décentralisée qui couvre l'ensemble de la Belgique. Les stages sont organisés dans les salons de coiffure-pilotes annexés à l'école, à Mons et à Charleroi, ainsi qu'auprès de salons attentivement sélectionnés en fonction de critères psycho-pédagogiques.

STAGES

Perfectionner la théorie par la pratique



DIPLÔME

Après avoir réussi leurs examens pratiques et théoriques, nos élèves se voient décerner par l'école un diplôme de coiffeur(euse) - professionnelle de la coiffure.



PASSEPORT POUR L'EMPLOI :

Un diplôme de l'école Tagnon constitue donc un véritable passeport pour l'emploi dans des domaines aussi variés que :

- Coiffeur(euse) en salon
- Coiffeur(euse) indépendant(e) sédentaire ou itinérant(e)
(Podium, défilé, shooting, photos)
- Représentant(e) commercial(e)
- Ambassadeur(rice) pour une marque

À l'issue de la formation, l'élève qui souhaite s'installer en tant qu'indépendant(e) devra réussir l'examen du jury central ou centre de validation de compétences pour lequel il est parfaitement préparé. Le passage par un guichet d'entreprises agréé est obligatoire pour tout entrepreneur (indépendant ou société)